



BAGNOLET, le 18 juillet 2018

Monsieur Jacques WITKOWSKI
Directeur Général

Direction Générale de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Crises.
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

Objet : augmentation du nombre de postes au concours interne de lieutenant 2^{ème} classe.

Monsieur le Directeur Général,

Pour appliquer la filière de 2012, les Services Départementaux d'Incendie et de Secours ont exprimé de forts besoins en recrutements de lieutenants de 2^{ème} classe.

Pour y répondre, deux voies d'accès ont été envisagées par vos services, au titre de l'année 2018 :

- Un examen professionnel, conformément à l'article 26 du décret n° 2012-522, pour 500 postes.
- Un concours interne, conformément à l'article 5 du décret n° 2012-522, pour 160 postes.

Force est de constater que la voie de l'examen professionnel ne permettra pas de pourvoir les 500 postes prévus. Moins de 200 candidats se sont présentés aux épreuves écrites et seulement 125 ont été déclarés admissibles par le jury le 14 juin dernier.

Déjà en 2017, 500 postes étaient à pourvoir au titre de l'examen professionnel et seulement 104 agents en avaient été lauréats.

En revanche, le concours interne est très prisé avec, à priori, plus de 3.500 candidats.

C'est pourquoi, pour répondre aux besoins effectifs des SDIS, avec pragmatisme nous vous demandons que le nombre de postes ouverts au titre du concours interne soit revu à la hausse de manière très substantielle.

En outre, le peu d'attractivité de l'examen professionnel de lieutenant de 2^{ème} classe n'est pas un phénomène nouveau. Cela relève d'une part de la nature des épreuves et d'autre part de la manière dont ces cadres sont employés dans les SDIS.

A l'approche de la dernière année de mesures transitoires, il nous apparaît important que les épreuves à venir soient recentrées sur ce que l'on attend d'un lieutenant de 2^{ème} classe et qu'il soit précisé aux SDIS le cadre d'emploi qu'ils doivent y occuper.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Jérôme FRANCOIS



Secrétaire Général
UNSA SDIS de France